

Anonyme. Revue des études napoléoniennes. 1912-1926 (I-XXVII). 1929-1936 (XXVIII-XLIII). 1939-juin 1940 (XLIV-XLVI). 1912 . Janv.-juin.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

Notes et Nouvelles.

sait, mourut à Paris, pauvre et désespéré, le 22 septembre 1857, au troisième étage d'une humble maison de la rue Blanche ».

En bonne place, le morceau de papier qui décida peut-être la campagne de 1859 et la libération de l'Italie, la lettre d'Orsini à Napoléon III, datée de la prison de Mazas, le 11 février 1858, le jour même de l'exécution : collection de M. Bernard Franck¹.

Sèche nomenclature, mais de souvenirs qui ne sont pas morts, où ressuscite pour ceux qui savent tout un siècle d'histoire.

— Pour Waterloo. — M. le comte LOUIS de CAVENS poursuit depuis 1906 avec un zèle admirable sa croisade en faveur de Waterloo, pour la protection du site, contre le modernisme qui voudrait y faire passer des trains et fumer des cheminées d'usines. Réussira-t-il à sauver Waterloo ? « Mon Dieu ! restera-t-il encore ici-bas une terre où l'homme puisse rêver ? »

Nous signalons quelques-unes des dernières brochures de propagande : *Pour la protection de Waterloo*; — *Songe d'un jour de printemps : l'hymne à Waterloo*; — *Waterloo et le modernisme*; — *Waterloo. Voix du Japon*; — *Waterloo. La nuit de Napoléon* (pour un Musée de 1815); — *Victor Hugo à Waterloo*.

— Nous avons lu dans les journaux que, sur l'initiative de MM. Hector Fleischmann et Maurice Dubois, un Comité vient de se constituer pour élever à Victor Hugo, chantre de l'Épopée, un monument sur le champ de bataille de Waterloo. Le terrain vient d'être acquis, et les travaux commenceront de manière à pouvoir inaugurer le monument en juin 1912, au 97^e anniversaire de la tragique journée du 18 juin 1815.

Le secrétariat général du Comité est à Paris, 8, rue Focillon (*Matin* du 31 juillet 1911).

Simple remarque : ne vaudrait-il pas mieux attendre le centenaire ?

— Mouvement d'œuvres d'art napoléoniennes. — Le nouveau préfet de la Seine, M. Delanney, a remis au Palais des Beaux-Arts de la ville de Paris (Petit-Palais) le célèbre *portrait de Mme Récamier*, par Gérard, qui ornait auparavant son cabinet. L'œuvre a été placée dans la grande galerie des médailles.

M. Ed. Herriot, dans l'étude iconographique qu'il a placée en tête de son beau livre sur *Madame Récamier et ses amis*, donne sur l'ouvrage de

1. On relira avec intérêt les chroniques de M. Georges Cain dans le *Figaro* du 18 juin 1911, dans *Le Temps* des 18 avril et 16 mai 1911. — Voir aussi le *Catalogue de l'Exposition rétrospective*, Paris, Maquet éditeur. — Notre notice a été revue d'ailleurs par M. Georges Cain.

Notes et Nouvelles.

Gérard les renseignements suivants : « Mme Récamier est assise, dans une pose alanguie, sur un sofa du Directoire, au seuil d'un vestibule pseudo-antique. Ce portrait fut commandé à Gérard par Mme Récamier lorsque David renonça à terminer le sien (*Souv. et Corr.*, I, p. 97). Mme Récamier, peu de temps après son retour de Coppet à Paris, en 1807, le fit parvenir au prince Auguste (*Souv. et Corr.*, I, p. 143). C'était pour le remercier du cadeau qu'il lui avait fait du tableau de *Corinne au Cap Misène*, de Gérard. Auguste de Prusse plaça le portrait dans la galerie de son palais à Berlin¹ (*Souv. et Corr.*, I, p. 150, 151). Par testament, il ordonna que l'œuvre fût rendue à Mme Récamier; cette volonté fut exécutée en 1845. Le grand-duc de Mecklembourg-Strelitz, frère de la reine de Prusse, écrivit à Mme Récamier pour lui demander le tableau; elle refusa de s'en dessaisir et le portrait fut conservé dans la famille (*Souv. et Corr.*, I, p. 90, 91). Il fut mis en vente en 1860 (*Gazette des Beaux-Arts*, 1860, p. 369) et acheté 19 800 francs par la ville de Paris (*Gazette des Beaux-Arts*, 1860, vol. 6, p. 51). En 1826, avait paru l'ouvrage suivant : *Collection des portraits historiques de M. le baron Gérard, premier peintre du Roi, gravés à l'eau forte par M. Pierre Adam; précédée d'une notice sur le portrait historique* (1^{re} et 2^e livraisons; Paris, Urbain Canel). Goethe étudia le portrait de Mme Récamier; il trouva la gravure coquette et aimable (voir *Gœthes Sämtliche Werke XXX, Propyläen zur Kunst*, édit. de Stuttgart, Gebrüder Kröner, p. 246 et suiv. — Traduit par E. Délerot, *Convers. de Gœthe*, p. 467 et suiv.). (Voir aussi *Corr. de Fr. Gérard*, p. 308 et 241). M. Ch. de Loménie possède un excellent dessin du tableau de Gérard. Il appartient successivement au duc de Laval, au marquis de Vérac et à J.-J. Ampère (Voir *Le marquis de Vérac et ses amis*, par le comte de A. de Rougé; Paris, Plon, 1890, p. 351-353). »

— Un portrait de Mme de Staël, peint par Isabey, vient d'entrer au musée du Louvre.

— Le musée de la Malmaison a reçu, de l'impératrice Eugénie, un tableau de Garneray, *Le Salon de musique de Joséphine en 1812*; de M. Paul Marmottan, une *Chasse* provenant du pavillon de chasse de Bonaparte au Busard; de M. Pierpont Morgan, deux miniatures de Napoléon et deux de Joséphine, copies d'Augustin.

De plus la bibliothèque du musée a reçu plusieurs volumes ou documents, dons de MM. Henri Gonse, Laguerre, Lhomer.

1. Le portrait du prince Auguste, par Franz Krüger (Nationalgalerie à Berlin), représente le prince debout dans un salon devant le portrait de Gérard.

Notes et Nouvelles.

— Le musée de l'Armée s'est enrichi récemment d'un tableau (don de l'État), de M. Geo Roussel représentant le transport du corps de Napoléon dans la chapelle des Invalides, le 15 décembre 1840.

Le même musée a reçu un portrait au pastel de Bernadotte en grand uniforme, légué par le chef d'escadron Gentil-Saint-Alphonse, décédé à Aix-les-Bains.

D'autre part la salle Richelieu a été remaniée, on y a réuni des armes remarquables par leur beauté ou par leur histoire, parmi lesquelles figurent des sabres et des épées de parade du premier Empire.

— Six panneaux décoratifs que le comte d'Artois avait commandés à Hubert Robert pour un des pavillons de Bagatelle, et qui étaient égarés depuis plus d'un siècle, viennent d'être retrouvés par M. Forestier, conservateur du bois de Boulogne. Ces toiles qui portent la date de 1777 et 1784, avec la signature du peintre, avaient d'abord été transportées à la Malmaison. Après avoir décoré une des salles de ce château, l'impératrice Joséphine les avait données à son médecin qui les légua plus tard à un des membres de sa famille, lequel les emporta dans le midi (*Chronique des arts*).

— Le premier fascicule de 1911 de la *Revue Lorraine illustrée* s'ouvre par une étude de M. Henry Poulet sur *J.-B. Isabey au musée du Louvre*. La biographie et l'œuvre du miniaturiste y sont étudiées d'une façon succincte, mais scrupuleuse et vivante. L'article est accompagné de huit figures, dont une hors texte, parmi lesquelles nous signalons surtout le premier portrait du roi de Rome, d'après le dessin du musée du Louvre, et le portrait du roi de Rome à quatorze mois et demi, d'après l'aquarelle du musée de Nancy. — LÉON ROSENTHAL.

NOTES DE LECTURES.

— Jérôme Bonaparte et les aspirants de marine brestois.
— Sait-on comment les aspirants de marine, camarades de Jérôme Bonaparte, saluèrent son élévation? On en retrouve l'écho dans les journaux de 1830, à propos de l'avènement de Guillaume IV, roi d'Angleterre, le premier marin, la première « jaquette bleue » couronnée. L'équipage du *Kent*, notamment, en rade de Plymouth, avait sollicité et obtenu la faveur de fêter par une double ration le sacre du roi-matelot.

Le soir, tous les matelots du *Kent* manifestaient de la plus exubérante et bruyante manière leur enthousiasme comme si cet avènement leur avait donné à tous un trône. Illusion de courte durée; car, au matin, le